



**Conseil d'administration
de l'Entité des Nations Unies
pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation
des femmes**

Distr. limitée
31 août 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015

15 et 16 septembre 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire annoté et plan
de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Ordre du jour provisoire

1. Questions d'organisation.
2. Questions financières, budgétaires et administratives.
3. Évaluation.
4. Dialogue structuré sur la question du financement.
5. Questions relatives à l'audit.
6. Questions diverses.



Annotations

Point 1

Questions d'organisation

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et le plan de travail de la deuxième session ordinaire de 2015, approuvera l'ordre du jour et le plan de travail de la première session ordinaire de 2016 et examinera le projet de plan de travail annuel pour 2016. Il pourra aussi adopter le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2015, qui s'est tenue du 30 juin au 2 juillet 2015.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté et plan de travail (UNW/2015/L.4)

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2015 (UNW/2015/7)

Propositions d'ordre du jour provisoire et de plan de travail pour la première session ordinaire de 2016

Projet de plan de travail annuel pour 2016

Point 2

Questions financières, budgétaires et administratives

Le Conseil d'administration examinera le projet de budget intégré pour l'exercice biennal 2016-2017. Le budget est le plan financier qui permet à l'organisation d'avoir la capacité financière et institutionnelle d'atteindre les résultats énoncés dans son plan stratégique pour 2014-2017; il couvre toutes les catégories de coûts et sources de financement (à la fois ressources ordinaires et autres ressources) dans une seule proposition consolidée.

Le budget intégré de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) repose sur les principes de la budgétisation axée sur les résultats et est aligné sur le cadre de résultats intégré du plan stratégique de l'Entité pour la période 2014-2017. Pour atteindre les résultats escomptés, ONU-Femmes continuera de mobiliser les États Membres et les autres partenaires, en particulier pour accroître les ressources ordinaires, qui constituent l'assise de ses activités, comme cela est souligné dans l'examen quadriennal complet.

Documentation

Budget intégré de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour l'exercice 2016-2017 (UNW/2015/9)

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (UNW/2015/8)

Réponse de l'administration au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Point 3

Évaluation

Le Conseil d'administration sera saisi de deux rapports sur les conclusions de deux évaluations et les recommandations correspondantes, ainsi que des réponses de l'administration à ce sujet et une analyse ne requérant pas une réponse distincte de l'administration.

Le premier rapport contient une méta-analyse des évaluations conduites en 2014. Il s'agit de la deuxième synthèse des évaluations réalisées par ONU-Femmes qui portera, en 2015, sur les connaissances acquises. Cette méta-analyse prend en compte les observations ressortant de l'évaluation des résultats obtenus en matière de programmation et d'organisation sur la base des critères ci-après fixés par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation : a) pertinence; b) efficacité; c) efficience; d) durabilité.

Le deuxième rapport contient l'évaluation indépendante effectuée par la Division de l'inspection et de l'évaluation du Bureau des services de contrôle interne en vue de déterminer de la manière la plus systématique et objective possible dans quelle mesure ONU-Femmes se révèle utile et efficace dans l'exécution de son mandat, notamment par ses activités d'appui normatif et les liens qu'elle établit entre ces dernières et ses activités opérationnelles. Les conclusions et recommandations issues de ce rapport serviront à renforcer les travaux de l'Entité dans ce domaine. Pour éviter le chevauchement des tâches, le Bureau indépendant d'évaluation d'ONU-Femmes a adopté cette évaluation et renoncé à celle qu'il avait lui-même planifiée.

Le troisième rapport contient une étude effectuée par ONU-Femmes en consultation avec le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et EvalPartners, qui s'appuie sur les évaluations existantes des politiques mises en œuvre dans le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes et rend compte des enseignements tirés de la prise en compte de la problématique hommes-femmes antérieurement à la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il est prévu que les observations formulées dans le rapport soient mises à profit par les entités des Nations Unies pour renforcer leur action en faveur de l'égalité des sexes et améliorer les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Plan d'action et les pratiques d'évaluation utilisées à l'échelle institutionnelle dans ce domaine.

Documentation

Méta-analyse des évaluations conduites par ONU-Femmes en 2014

Évaluation réalisée par la Division de l'inspection et de l'évaluation du Bureau des services de contrôle interne en vue de déterminer de la manière la plus systématique et objective possible dans quelle mesure ONU-Femmes se révèle efficace dans l'exécution de son mandat, en particulier la façon dont elle relie ses activités d'appui normatif à ses activités opérationnelles

Analyse des évaluations institutionnelles réalisées en matière d'égalité des sexes dans le système des Nations Unies

Point 4
Dialogue structuré sur la question du financement

La note d'orientation stratégique sur la mobilisation de ressources, établie conformément à la décision 2014/6 du Conseil d'administration, fait partie du dialogue structuré sur le financement du plan stratégique pour la période 2014-2017 qui sera mené dans le contexte de l'examen par l'Assemblée générale de l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, conformément à la résolution 67/226.

La note met en évidence le volume de ressources nécessaires à la mise en œuvre intégrale du plan stratégique et à l'obtention de résultats susceptibles de transformer la condition des femmes et des filles partout dans le monde. Il souligne certains des risques associés à un financement insuffisant ainsi que les mesures qu'ONU-Femmes doit prendre pour atteindre le niveau de financement requis en mobilisant à la fois des ressources ordinaires et d'autres ressources. Les principales stratégies préconisées consistent notamment à accroître et pérenniser les contributions des gouvernements, des nouveaux donateurs et du secteur privé (ressources de base), et à renforcer et diversifier les autres sources de financement, en s'appuyant sur les programmes phares d'ONU-Femmes et des mécanismes de financement spécifiques.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la note pour la mobilisation de ressources en tant qu'élément du dialogue structuré que continue de mener l'Entité sur le financement du plan stratégique, et il encourage la poursuite de la concertation avec les États Membres sur la prévisibilité, la souplesse et l'alignement des ressources fournies en vue de l'application du plan stratégique, y compris les déficits de financement.

Documentation

Note d'orientation stratégique pour la mobilisation de ressources (UNW/2015/10)

Point 5
Questions relatives à l'audit

Le Conseil d'administration envisagera de tenir une séance d'information sur le rapport financier et les états financiers vérifiés et le rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'année s'achevant le 31 décembre 2014 (A/70/5/Add.12).

Documentation

Séance d'information concernant le rapport du Comité des commissaires aux comptes de 2014

Point 6
Questions diverses

Le Conseil d'administration se penchera et statuera sur toute question qui pourrait être soulevée.

Aucune distribution préalable de documents n'est prévue.

Plan de travail provisoire

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Thème</i>
Mardi 15 septembre	10 heures-11 heures		Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive d'ONU-Femmes
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du plan de travail de la deuxième session ordinaire de 2015 • Adoption du rapport sur les travaux de la session annuelle de 2015
	11 heures-13 heures	2	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Budget intégré de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme pour l'exercice 2016-2017 (UNW/2015/9) • Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (UNW/2015/8)
	13 h 30		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
	15 heures-16 h 30	3	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Méta-analyse des évaluations conduites par ONU-Femmes en 2014 • Réponse de l'Administration à ce sujet • Évaluation des activités d'appui normatif menées par l'Entité et de leurs liens avec ses activités opérationnelles • Réponse de l'Administration à ce sujet • Analyse des évaluations institutionnelles réalisées en matière d'égalité des sexes dans le système des Nations Unies
	16 h 30-18 heures	4	Dialogue structuré sur la question du financement <ul style="list-style-type: none"> • Note d'orientation stratégique pour la mobilisation de ressources
			<i>Consultations sur les projets de décisions</i>
Mercredi 16 septembre	10 heures-11 heures	5	Questions relatives à l'audit <ul style="list-style-type: none"> • Réponse de l'Administration au rapport du Comité des commissaires aux comptes de 2014
	11 heures-11 h 45		Exposé sur la stratégie pour la jeunesse d'ONU-Femmes

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Thème</i>
	11 h 45-12 h 30		Exposé sur les mesures opérationnelles prises par ONU-Femmes à l'échelle nationale (Népal)
	12 h 30-13 heures	6	Questions diverses
			<i>Adoption des projets de décisions</i>
		1	Questions d'organisation
			<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de l'ordre du jour provisoire et du plan de travail de la première session ordinaire de 2016 • Examen du projet de plan de travail annuel pour 2016
			Clôture de la session
			<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive
	13 heures-13 h 30		Rapport informel sur le forum mondial pour l'engagement des dirigeants en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes